

# FCP CEA BANQUE DE TUNISIE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2021

### **I. Rapport sur l'audit des états financiers**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP CEA BANQUE DE TUNISIE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP CEA BANQUE DE TUNISIE » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **1. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

#### **2. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 07 Février 2022

**Le Commissaire aux Comptes :**

**LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C**

**Chiheb GHANMI**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>7 710 368,725</u>	<u>2 689 736,196</u>
Actions et droits rattachés		6 366 220,912	2 208 950,434
Obligations et valeurs assimilées		1 344 147,813	480 785,762
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>64 977,327</u>	<u>42 858,725</u>
Disponibilités		64 977,327	42 858,725
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><b>7 775 346,052</b></u>	<u><b>2 732 594,921</b></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Autres créditeurs divers</b>	5	7 208,230	5 836,369
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><b>7 208,230</b></u>	<u><b>5 836,369</b></u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	6	7 526 926,276	2 666 022,316
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		152,660	7,529
Sommes distribuables de l'exercice		241 058,886	60 728,707
<b>ACTIF NET</b>		<u><b>7 768 137,822</b></u>	<u><b>2 726 758,552</b></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><b>7 775 346,052</b></u>	<u><b>2 732 594,921</b></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	7	296 811,112	83 084,450
Dividendes		227 803,730	64 037,010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		69 007,382	19 047,440
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>296 811,112</b>	<b>83 084,450</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	8	(54 080,666)	(19 366,088)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>242 730,446</b>	<b>63 718,362</b>
<b>Autres charges</b>	9	(13 486,094)	(5 090,751)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>229 244,352</b>	<b>58 627,611</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		11 814,534	2 101,096
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>241 058,886</b>	<b>60 728,707</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		(11 814,534)	(2 101,096)
<b>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</b>		52 987,264	30 971,442
<b>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres</b>		-	10 407,812
<b>Frais de négociation de titres</b>		(18 370,498)	(2 528,380)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>263 861,118</b>	<b>97 478,485</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	263 861,118	97 478,485
Résultat d'exploitation	229 244,352	58 627,611
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	52 987,264	30 971,442
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	10 407,812
Frais de négociation de titres	(18 370,498)	(2 528,380)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	(156 094,734)	(34 045,297)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	4 933 612,886	654 174,843
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	4 868 956,170	659 833,421
- Régularisation des sommes non distribuables	6 945,775	(13 177,658)
- Régularisation des sommes distribuables	108 949,860	7 519,080
<b>Rachats</b>		
- Capital	(50 389,560)	-
- Régularisation des sommes non distribuables	257,244	-
- Régularisation des sommes distribuables	(1 624,168)	-
- Droits de sortie	517,565	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>5 041 379,270</b>	<b>717 608,031</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	2 726 758,552	2 009 150,521
En fin de l'exercice	7 768 137,822	2 726 758,552
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de l'exercice	266 888	200 191
En fin de l'exercice	749 227	266 888
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>10,368</b>	<b>10,217</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,70%</b>	<b>3,23%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2021**

**NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions « CEA », régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 6 Novembre 2017, n° 59/2017.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est la Banque de Tunisie. Son gestionnaire est la Société de Bourse de Tunisie.

Le fonds a été constitué le 6 novembre 2018, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 11 février 2019.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Exceptionnellement le premier exercice du fonds s'étend du 11 février 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la côte, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en actions admises à la côte**

Les placements en actions admises à la côte sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en Obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésors assimilables.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Au 31/12/2021, les bons du trésor assimilables (BTA) détenus par le FCP CEA BANQUE DE TUNISIE sont valorisés à la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines). Bien que les lignes BTA 6% juin 2023 et BTA 6,6% mars 2027 soient émises avant le 31/12/2017, elles n'ont pas été valorisés au coût amorti tel que recommandé dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29/08/2017 à l'initiative du ministre des finances en présence des différentes parties prenantes.

### **3.4-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à 7 710 368,725 DT et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2021	% Actif Net
		-	-	-
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>6 302 689,472</b>	<b>6 366 220,912</b>	<b>81,95%</b>
<b>Actions</b>		<b>6 302 689,472</b>	<b>6 366 220,912</b>	<b>81,95%</b>
Actions SFBT	30 000	527 713,764	546 270,000	7,03%
Actions SPDIT - SICAF	27 600	231 594,650	233 772,000	3,01%
Actions ATTIJARI BANK	3 960	122 825,380	120 439,440	1,55%
Actions BIAT	8 200	434 544,670	485 636,800	6,25%
Actions BANQUE DE TUNISIE	112 000	737 310,230	614 880,000	7,92%
Actions AIR LIQUIDE	1 840	170 666,310	189 004,800	2,43%
Actions PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF	16 300	691 979,100	719 482,000	9,26%
Actions ASTREE	11 821	607 292,560	664 340,200	8,55%
Actions AMEN BANK	2 138	50 852,019	51 425,314	0,66%
Actions UIB	5 600	120 629,130	87 836,000	1,13%
Actions PGH	4 300	46 721,000	48 985,600	0,63%
Actions MAGASIN GENERAL	1 300	35 626,410	21 619,000	0,28%
Actions SOTUVER	45 000	305 862,560	328 140,000	4,22%
Actions SOTRAPIL	19 001	237 993,630	244 067,845	3,14%
Actions ADWYA	4 165	14 282,300	19 429,725	0,25%
Actions TPR	44 039	193 673,450	189 367,700	2,44%
Actions TELNET HOLDING	9 700	84 019,400	80 316,000	1,03%
Actions ONE TECK HOLDING	57 000	498 777,360	494 247,000	6,36%
Actions CITY CARS	5 400	51 223,400	58 989,600	0,76%
Actions EURO-CYCLES	5 700	155 336,580	182 753,400	2,35%
Actions SAH LILAS	39 246	470 176,170	436 729,488	5,62%
Actions MPBS	7 000	32 319,420	36 274,000	0,47%
Actions SOTIPAPIER	15 500	77 999,620	87 668,000	1,13%
Actions DELICE HOLDING	23 000	308 920,209	343 620,000	4,42%
Actions UNIMED	11 000	94 350,150	80 927,000	1,04%
<b>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</b>		<b>1 283 629,400</b>	<b>1 344 147,813</b>	<b>17,30%</b>
BTA 6,5% JUIN 2025	200	172 000,000	192 813,814	2,48%
BTA 6% JUIN 2023	200	193 895,200	200 456,581	2,58%
BTA 6.6% MARS 2027	100	95 934,200	93 703,496	1,21%
BTA 7,3% DECEMBRE 2027	300	272 100,000	275 217,003	3,54%
BTA 7,5% JANVIER 2028	600	549 700,000	581 956,919	7,49%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 586 318,872</b>	<b>7 710 368,725</b>	<b>99,26%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>99,16%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2020</u>	2 648 535,242	15 668,840	25 532,114	2 689 736,196	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	4 115 983,630			4 115 983,630	
BTA	821 800,000			821 800,000	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions					
<u>Variation des plus ou moins value latentes</u>			52 987,264	52 987,264	
<u>Variation des intérêts courus sur BTA</u>		29 861,635		29 861,635	
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	<u>7 586 318,872</u>	<u>45 530,475</u>	<u>78 519,378</u>	<u>7 710 368,725</u>	

#### **Note 5 : Autres créditeurs divers**

Ce poste totalise au 31 décembre 2021 un montant de 7 208,230 DT et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	650,665	227,107
Etat, retenue à la source	1 557,606	796,512
Commissaire aux comptes	4 999,959	4 812,750
<b>TOTAL</b>	<b><u>7 208,230</u></b>	<b><u>5 836,369</u></b>

#### **Note 6 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

##### Capital au 31-12-2020

Montant	2 666 022,316
Nombre de titres	266 888
Nombre de porteurs de parts	171

##### Souscriptions réalisées

Montant	4 868 956,170
Nombre de titres émis	487 383
Nombre de porteurs de parts nouveaux	560

### Rachats effectués

Montant	(50 389,560)
Nombre de titres rachetés	(5 044)
Nombre de porteurs de parts sortants	(1)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	52 987,264
Frais de négociation de titres	(18 370,498)
Droits de sortie	517,565
Régularisation des sommes non distribuables	7 203,019

### Capital au 31-12-2021

Montant	7 526 926,276
Nombre de parts	749 227
Nombre de porteurs de parts	730

### **Note 7 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2021 un montant de 296 811,112 DT, et se détaillent comme suit :

	<b>Année 2021</b>	<b>Année 2020</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
- des actions	227 803,730	64 037,010
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
- intérêts	69 007,382	19 047,440
<b>TOTAL</b>	<b>296 811,112</b>	<b>83 084,450</b>

### **Note 8 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2021 à 54 080,666 DT et se détaillent ainsi :

	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>
Commission de gestion	40 560,495	14 524,566
Rémunération du dépositaire	13 520,171	4 841,522
<b>TOTAL</b>	<b>54 080,666</b>	<b>19 366,088</b>

### **Note 9 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 13 486,094 DT et se détaille ainsi :

	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>
Redevance CMF	6 773,915	2 416,116
Honoraires commissaire aux comptes	6 592,179	2 552,850
Impôts et taxes	120,000	120,000
Autres charges	-	1,785
<b>TOTAL</b>	<b>13 486,094</b>	<b>5 090,751</b>

### **Note 10 : Autres informations**

#### ***10.1. Données par parts et ratios pertinents***

<u>Données par part</u>	<b><u>2021</u></b>	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
Revenus des placements	0,396	0,311	0,176
Charges de gestion des placements	(0,072)	(0,073)	(0,054)
<b>Revenus nets des placements</b>	<b>0,324</b>	<b>0,239</b>	<b>0,122</b>
Autres charges	(0,018)	(0,019)	(0,019)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0,306</b>	<b>0,220</b>	<b>0,103</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,016	0,008	0,040
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,322</b>	<b>0,228</b>	<b>0,143</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,071	0,116	(0,027)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,039	0,019
Frais de négociation de titres	(0,025)	(0,009)	(0,040)
Droits de sortie	0,001	-	-
<b>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>0,047</b>	<b>0,146</b>	<b>(0,048)</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>0,353</b>	<b>0,365</b>	<b>0,055</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,047</b>	<b>0,146</b>	<b>(0,048)</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,010	(0,049)	(0,059)
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,057</b>	<b>0,096</b>	<b>(0,107)</b>
Distribution de dividendes	0,227	0,143	0,000
Valeur liquidative	10,368	10,217	10,036
<b>Ratios de gestion des placements</b>			
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,03%	0,82 %	1,03%
Autres charges / actif net moyen	0,26%	0,21 %	0,36%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,37%	2,48%	1,96%
Actif net moyen	5 247 448,187	2 367 954,537	1 054 575,261

## **10.2 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion du FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

